



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 avril 2026

### **Rouen : La profanation d'une stèle commémorative du génocide des Tutsi au Rwanda suscite une profonde indignation.**

Nous avons appris avec consternation la profanation de la stèle érigée à Rouen, à la mémoire des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Cet acte d'une gravité extrême constitue une atteinte intolérable au devoir de mémoire et aux principes fondamentaux de respect de la dignité humaine.

La dégradation d'un lieu dédié au souvenir d'un génocide reconnu par la communauté internationale ne serait être considérée comme un simple acte de vandalisme. Elle s'inscrit dans une dynamique préoccupante de banalisation de la haine, de l'ignorance historique et de la négation des crimes contre l'humanité.

Nous condamnons très fermement cet acte odieux et appelons les autorités compétentes à diligenter une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs et de les traduire en justice. Il est impératif que de tels agissements fassent l'objet d'une réponse judiciaire exemplaire.

Nous exprimons notre pleine solidarité à l'égard d'Ibuka France ainsi que des survivants du génocide des Tutsi qui vivent en France et partout dans le monde. Nous réaffirmons également notre soutien à toutes les initiatives visant à préserver la mémoire de ce crime et à sensibiliser les générations présentes et futures.

La profanation de la stèle commémorative du génocide des Tutsis au Rwanda situé à Rouen rappelle le devoir de vigilance et de mobilisation de tous pour défendre les valeurs de la mémoire, de la justice et lutter contre le négationnisme et la banalisation du génocide des Tutsi au Rwanda.

Ibuka Europe

Ibuka USA

Ibuka Rwanda